

Le mag'

Hénin-Beaumont

la Ville-jardin

N°83 - Janvier 2022

Dossier spécial

Nouvelle ère pour la gare



Sommaire



4 - 13 - Dossier
Quartier de la gare



14 - 17 - Actualité
L'actualité de votre ville



18 - 19 - 22 - Culture
Hénil Rock Festival - Eglise



20 - 21 - Grand angle
Hénil-Beaumont, la Ville-Jardin



23 - 24 - Sport
Aménagements - Découverte



25 - 27 - Jeunesse
Noël - Rentrée 2022 - ALSH



28 - 30 - Solidarité
Colis des aînés - Associations



31 - Cadre de vie
Festival de l'arbre



32 - 34 - Vie économique
Nouveaux commerçants - Actualité



35 - Sécurité
Vidéoprotection - Brèves



36 - Infos pratiques
Élections



38 - Tribunes



**DUPONT
ADRIEN**
CONSEILLER EN GESTION
DE PATRIMOINE

**Analyse et conseil offerts pour les
premiers clients**

**Déplacement à domicile
ou
Visioconférence**

LE SECRET POUR OPTIMISER SON PATRIMOINE

**#IMMOBILIER / #ASSURANCE /
#FISCALITE / #CREDIT /
#RETRAITE / #PLACEMENT /
#LOCATIF / #OBJECTIFSDEVIE /
#PREPARERLA TRANSMISSION /
#ETUDEDESENFANTS / #SCPI**

TÉLÉPHONE: 06.16.99.28.05

MAIL: dupontconseil@gmail.com

Autoentrepreneur - RCS d'Arras n° 822266083
Siège social : 31 Rue Henri Barbusse, 64110 Hénil-Beaumont
Orias n° 20006506 - www.orias.fr

- Conseil en Investissements Financiers membre de la CNCIF, chambre agréée par l'AMF

- Mandataire d'intermédiaire en Assurance (MIA)

- Mandataire d'intermédiaires en opérations de banque et services de paiement (MIOBSP)

Sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris
Agent Commercial Immobilier, Attestation d'habilitation pour le compte d'INOVE Immobilier SAS,
Carte professionnelle immobilière n° 44212100001212121 - Transaction sans mandat sans réception de
Garanie Financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle conforme au Code des
Assurances

En 2022, Faire avancer Hénin-Beaumont !

Depuis 2014, mon équipe et moi-même consacrons 100 % de notre temps et de notre énergie à relever Hénin-Beaumont et faire de cette ville une cité adaptée aux évolutions, qui va de l'avant.

Durant le premier mandat, beaucoup de gros chantiers ont démarré et certains arrivent à leur terme. Que ce soit l'avenue Brigitte Bardot, véritable poumon vert pour notre centre-ville, le plan Lumière, source d'économies et acteur de l'écologie, la gare, vitrine de notre ville pour les quelques 500.000 voyageurs par an qui transitent par Hénin-Beaumont... Les chantiers de rénovation et d'embellissement s'enchaînent à un rythme soutenu tout en poursuivant notre maîtrise des dépenses et en conservant la volonté d'alléger toujours plus les impôts locaux afin de vous redonner du pouvoir d'achat.

Ce mois-ci, comme vous pouvez le constater, votre magazine municipal change de nom et de présentation. Grâce à cette nouvelle version, j'ai souhaité que notre projet de ville-jardin et écocitoyenne soit mis en avant. Pour ce premier numéro nouvelle formule, le dossier principal est consacré au nouveau Pôle d'échanges multimodal, pour lequel les travaux viennent de s'achever.

Routes dégradées, bâtiments qui nécessitaient une rénovation, stationnement anarchique, liaisons piétonnes dangereuses... Le constat était alarmant et le chantier était grand, mais indispensable pour le bien commun. Dès mon premier mandat, la façade de la gare a subi un lifting complet et des poches de stationnement ont été imaginées afin de répartir les flux de véhicules. J'ai souhaité que ce projet soit adapté aux habitudes de déplacement des Héninois et Beaumontois : c'est pourquoi j'ai veillé à n'oublier personne dans cette reconfiguration du parvis.

Les transports en commun sont dorénavant accessibles immédiatement en sortant de la gare, les voitures peuvent stationner sans difficulté, les véhicules électriques trouvent un point de chargement et les piétons et cyclistes empruntent des chemins sécurisés et adaptés aux modes de déplacement doux. Enfin, soucieux de valoriser notre patrimoine, j'ai souhaité que ce nouveau pôle multimodal soit mis en lumière afin de sublimer notre gare de style flamand.

Loin des promesses politiciennes, à Hénin-Beaumont, quand on dit, on fait. Et pour cette nouvelle année, soyez en assuré nous continuerons !



**Steve Briois,
votre Maire**



La gare, au service des L



« Elle prendra place parmi les plus beaux monuments locaux et ne déparera pas dans la liste des bâtiments de la Ville : mairie, groupe scolaire Michelet, hôpital... »

EXTRAIT DU MAGAZINE MUNICIPAL DE 1931

Dès 1919, les Héninois souhaitent voir la création d'une nouvelle gare plus adaptée aux besoins et modes de déplacement du 20^e siècle.

L'ancienne gare était classée 4^e gare du département et se devait de se transformer pour faire face au développement constant des activités ferroviaires. Pour exemple, la gare d'Hénin-Liétard accueillait environ 200.000 tonnes de marchandises et 600.000 tonnes de charbon pour alimenter les entreprises du sec-

teur. La précédente gare ayant été construite en 1870, « *l'administration municipale a obtenu gain de cause pour la construction d'une nouvelle gare en remplacement du véritable taudis indigne d'une ville de vingt-cinq mille habitants* »

Après plusieurs années de négociation entre la Municipalité et les services de la Compagnie des chemins de fer du Nord, la construction de cette nouvelle gare débutera en 1930 et durera jusqu'en 1933.

Elle s'accompagnera de nombreux autres travaux indispensables comme l'aménagement de passerelles rue Barbusse et Pasteur, ainsi que la création du passage inférieur qui recevra un avis défavorable d'une partie des riverains de la rue de Douai, constitués en association sous le nom de « Comité de défense des intérêts de la rue de Douai et des rues adjacentes ». La construction de ce nouveau passage inférieur imposait aux automobilistes un important détour.

habitants depuis 90 ans

Confiés aux architectes Dupont et Dufour de Bully-Grenay, les travaux estimés à 700.000 francs pour la gare et à 3 millions de francs pour les aménagements annexes se poursuivent jusqu'en 1933.

La note finale sera de 4,5 millions.

Cette nouvelle gare sera financée en grande partie par les dommages de guerre et la taxation du coût du transport pour les particuliers, mais aussi pour les entreprises qui utilisent la gare d'Hénin-Liétard, notamment pour le transport du charbon issu des industries Houillères.



En 1933, le billet Hénin-Lens était à 90 cts de Francs.

Construite en pierre de roche de Soignies, briques roses de 1^{er} choix et en pierre de Vergelé, la gare se pare d'un style flamand reconnaissable grâce à ses 3 fenêtres sur le toit. Sa silhouette fait penser aux locomotives à vapeur, grandes stars de cette époque.

Avec ses commerces et son incontournable marché aux puces, le quartier de la gare devient alors l'un des plus dynamiques de la Ville.

2016 - 2021

5 ans pour le renouveau de la gare



Avant

Avant 2016, la gare ne faisait l'objet d'aucune rénovation.



Après

Dès 2016, d'importants travaux se sont déroulés afin de redonner à la gare ses lettres de noblesse. La rénovation de la façade a signé le début de cinq années de chantier qui auront transformé et embelli les abords de la gare.

Les abords de la



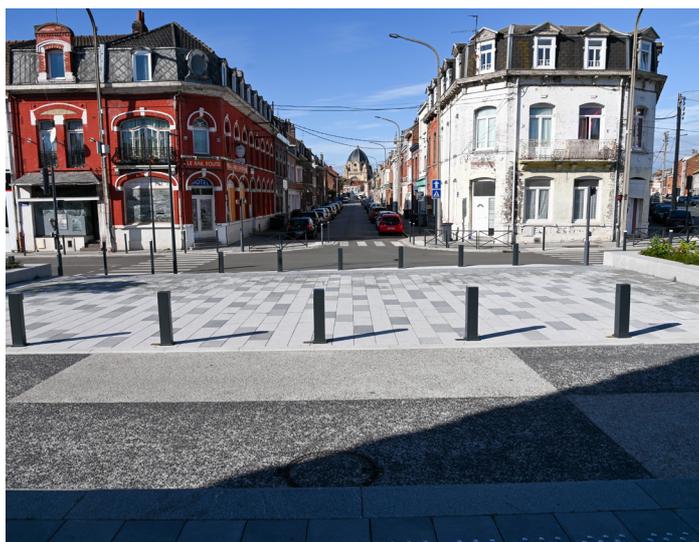
Avant



Après



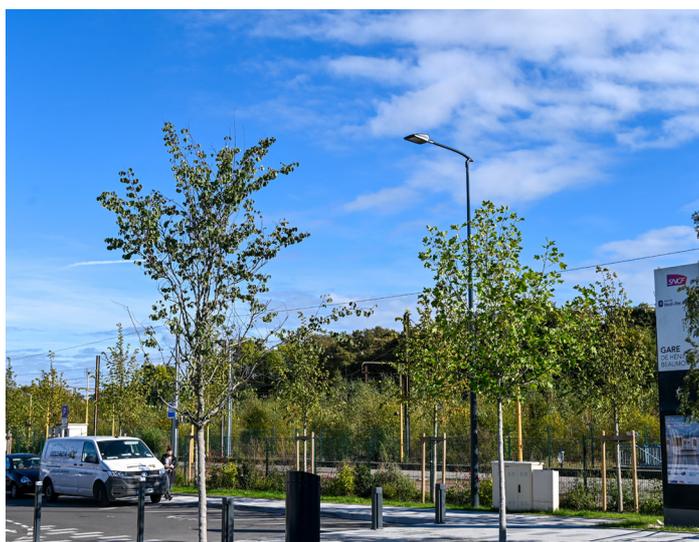
Avant



Après



Avant



Après

La Gare repensés



Avant



Après



Avant



Après



Avant



Après

De la gare au pôle multimodal



Durant le premier mandat de M. le Maire, de nombreux travaux avaient déjà été effectués à la gare : mise en place de la vidéoprotection, rénovation de la façade du bâtiment, création de stationnements, connexion immédiate avec les transports en

commun grâce au BHNS...

Le réaménagement du secteur s'est poursuivi jusqu'à aujourd'hui afin de transformer la gare en véritable pôle d'échanges multimodal !

Lieu important de notre cité, la gare voit passer toutes les an-

nées plus d'un demi-million d'utilisateurs (550.540 en 2019).

Il est pour beaucoup un lieu de passage et une vitrine pour notre ville : M. le Maire a donc eu la volonté de repenser intégralement cette zone située à proximité immédiate du cœur de ville.

20 mois de travaux



Dès avril 2020, les véritables travaux du parvis ont débuté avec la déconstruction de l'ancien restaurant situé à proximité immédiate de la gare.

Inutilisé et laissé à l'abandon depuis plusieurs années, sa déconstruction a permis d'augmenter l'offre de stationnement dans le cadre d'une réflexion globale sur le stationnement de la gare.

L'intermodalité

au coeur du projet



Piétons, taxis, deux-roues, transports en commun, voitures... le Pôle d'échanges multimodal est un lieu d'articulation entre les différents modes de transport.

Cette prise en compte, notamment des modes doux (marche, vélo), permet aux utilisateurs de choisir leur mode de déplacement pour se rendre à la gare.

En plus du stationnement en nombre suffisant,

l'arrivée du BHNS face à la gare permet une liaison directe avec les transports collectifs.

De nombreux arceaux ont également été mis en place pour les deux roues et des emplacements réservés sont disponibles pour les taxis.

Avec cette adaptation de l'offre de transport, la gare d'Hénin-Beaumont se modernise et facilite les déplacements.

PROJET FINANCÉ
AVEC LE SOUTIEN DE :



Un parvis

ouvert sur la ville



Constitué de dalles en béton et d'embranchement en granit, ce nouveau parvis se veut qualitatif et ouvert sur la ville.

En effet, avant sa reconstruction, les usagers sortant de la gare se retrouvaient immédiatement sur le parking et ne disposaient pas de liaisons piétonnes permettant de rejoindre leur véhicule en toute sécurité.

Sa nouvelle configuration fait du parvis un lieu de rencontres et d'échanges ouvert sur la ville puisque, dès la sortie de la gare, les usagers ont plaisir à admirer la perspective de notre église Saint-Martin.

Pour plus de cohérence, l'éclairage en LED et l'ensemble du mobilier ont été renouvelés.

Des bornes

de recharge pour véhicules électriques



Afin de répondre aux besoins croissants des usagers et de poursuivre son action en faveur d'une Ville-jardin, Monsieur le Maire a décidé l'installation de 6 bornes de recharge pour véhicules électriques.

2 bornes permettant de recharger jusqu'à 4 véhicules simultanément sont installées sur le nouveau parking de la gare. En plus de ces installations à proximité du Pôle d'échanges, la Municipalité a également souhaité le déploiement de cette solution sur l'avenue Brigitte Bardot en y implantant 4 bornes.

Pour qui ?

Les bornes sont accessibles à tout propriétaire de véhicule électrique et hybride rechargeable. Qu'ils soient itinérants (non adhérents) ou déjà adhérents au dispositif Pass-pass, tous les automobilistes pourront bénéficier de ce dispositif. En effet, la ville, par l'intermédiaire d'une convention avec la région des Hauts-de-France et ses partenaires, a permis aux adhérents de la carte Pass-pass de conserver la même qualité de service aux mêmes tarifs que ceux appliqués sur le territoire régional.

— Le parvis et la gare mis e

┌ Dernière étape de cette transformation, la mise en lumière du parvis et du bâtiment s'est déroulée mi-décembre, révélant ainsi l'architecture de ce nouvel espace. └



en lumière



La magie de Noël à Hénil-Beaumont

Un marché tant attendu

Vendredi 10 décembre, Monsieur le Maire, accompagné des élus de la majorité municipale, a inauguré le Marché de Noël pour 13 jours de festivités.

Le marché de Noël, avec ses 40 exposants, vous a permis de faire vos emplettes pour le réveillon et beaucoup ouvriront leurs cadeaux de Noël achetés par leur famille à Hénil-Beaumont. C'est également grâce à vous que le marché a eu un tel succès, grâce à l'engouement que vous avez manifesté durant ces 13 jours, malgré le pass sanitaire imposé par la Préfecture.

Les manèges ont ravi les plus petits, tandis que la patinoire a accueilli bon nombre d'adolescents.

Une crèche grandeur nature installée sur les marches de l'église Saint-Martin vous a par ailleurs séduits.



Des animations pour émerveiller les plus jeunes



Les animations qui se sont déroulées dans les salons d'honneur de l'Hôtel de ville ont ravi les participants. Vous étiez nombreux, chaque jour, à venir profiter des spectacles proposés par la municipalité que petits et grands ont pu admirer bien au chaud.

Le spectacle pour enfants de Noël a affiché complet ! L'année dernière, nous n'avons malheureusement pas pu vous offrir le traditionnel spectacle pour enfants à l'Espace François Mitterrand mais, cette année, c'est chose faite. Nous avons bien compris que vous aviez autant besoin que nous de renouer avec l'esprit de Noël qui règne durant le mois de décembre.

Noël -Beaumont !



Un univers magique

Les illuminations vous ont conquis ! Félicitations aux services municipaux pour ces réalisations dans toute la commune comme le bonhomme pain d'épice à l'entrée de ville, la mongolfière au rond-point des Vaches, le sapin géant de la place de la République... mais surtout pour la mise en lumière splendide de l'hôtel de ville.

La féerie de Noël a bel et bien fait son grand retour !

La descente du Père Noël

Dès le mois de novembre, vous avez été des dizaines à nous contacter par message privé afin de savoir si la descente du Père Noël aurait bien lieu : c'est vrai, que serait Noël à Hénin-Beaumont sans cet événement traditionnel ?

Vous étiez très nombreux à assister au spectacle, qui se déroulait sur le balcon de l'hôtel de ville, suivi de la descente en tyrolienne du Père Noël, en personne. Pour un final grandiose, quoi de mieux que les feux d'artifices qui ont illuminé les yeux de chacun. La municipalité a une fois de plus montré que Noël est ancré dans nos traditions ! Pour clore cet événement, le Père Noël, accompagné des élus, a distribué des chocolats aux Héninois et Beaumontois venus nombreux pour l'occasion.



Sainte-Barbe : hommage à nos mineurs

Samedi 4 décembre, la Municipalité a tenu à mettre à l'honneur nos anciens mineurs et les soldats du feu lors de la traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe, au cours de laquelle il a été procédé au lancement des illuminations de Noël !

La statue de la Sainte-Barbe a temporairement quitté l'hôtel de ville, en direction de la maison paroissiale pour la bénédiction. Le cortège s'est ensuite reformé pour revenir sur la place Jean Jaurès afin de donner le lancement des illuminations de Noël.

Puis la cérémonie s'est poursuivie dans les salons d'honneur de l'Hôtel de ville, où Monsieur le Maire a prononcé un vibrant discours, avant de laisser place à un concert.

Vous étiez très nombreux à répondre présent pour cette fête marquant le début des festivités de Noël !



Les retraités de la Ville mis à l'honneur !



C'est en présence de plusieurs élus que Steeve Briois, Maire d'Hénin-Beaumont, a présidé la cérémonie organisée en l'honneur des nouveaux retraités de la Ville.

M. le Maire a tenu à travers ce rendez-vous à remercier l'ensemble de ces fonctionnaires retraités qui ont tant œuvré pour que le service public à Hénin-Beaumont soit de qualité.

Avant de conclure l'évènement par le pot de l'amitié, un bouquet de fleurs, une bouteille de vin et un bon d'achat ont été remis à l'ensemble des nouveaux retraités afin de les remercier pour leurs années de service.

Cérémonie des médaillés du travail

Le 6 décembre, les travailleurs Héninois et Beaumontois étaient mis à l'honneur par M. le Maire et les élus de la municipalité, lors d'une cérémonie.

Ces femmes et ces hommes courageux, se levant chaque matin depuis plusieurs années pour nourrir leur famille, construire un foyer chaleureux, doivent être félicités.

Bravo pour votre travail et votre engagement !



La ville aux 3 fleurs



Mardi 7 décembre, M. le Maire, accompagné d'élus de la majorité et d'agents municipaux, s'est rendu à la cérémonie de remise des récompenses des villes et villages fleuris afin de recevoir officiellement la 3^e fleur octroyée par le jury à notre belle ville d'Hénin-Beaumont.

Durant cette cérémonie, M. le Maire a prononcé une allocution au cours de laquelle il a présenté à nouveau le concept de Ville-jardin, qui caractérise désormais notre commune.

「*« Ce n'est pas parce qu'on vit à la ville qu'il ne faut pas se sentir à la campagne »*」

L'État-civil du mois de novembre 2021

Mariage :

La municipalité leur présente ses félicitations

Patrick BRUNELLES et Séverine MATHE.



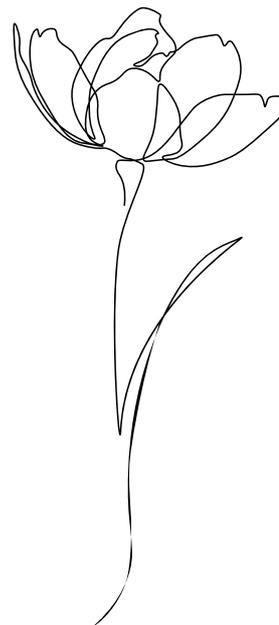
Naissances :

La municipalité leur souhaite la bienvenue

Hania AIT BOUHOU ; Aaron ALLOY ; Ismaël BELLAHCENE ; Capucine BRICHE ; Aline CAPRON ; Alba CARPENTIER ; Mahé CARPENTIER ; Iris COLAËRT ; Leïla COUVREUR ; Meyvie DEVERMELLE ; Isaac DEVILLERS ; Charlie DRUART ; Aloïs DUHAMEL ; Llewellyn DUPONT BAR ; Kamélia ELMOSTEFA ; Julian GUYOT ; Maël HOC ; Mehdi KERFI GUETTEB ; Kenza KETTAB ; Ambre MARCELLE ; Diego MONPAYS ; Nessim NABIH ; Chloé PAMART ; Cléa PELTIER ; Valentine PERESSUTTI ; Louis PONCHEL ; Léon PORTÉ SALAMON ; Milo QUEVA ; Livay RAKOTONAIVO LIZE ; Kara ROGER FERLIN ; Lyanna ROUSSELLE ; Noah SAINT-MAXENT ; Camille SOBOCKI ; Ophéline TARA ; Charly TESTELIN ; Jade THOREL ; Jules VANHAESEBROUCK ; Caleb VILCOT ; Aliya VIRAPATRIN VIRIN ; Lyana WATTRELOS.

Décès :

La municipalité s'associe à la tristesse des familles



Laïla AIT BELAID ; Lucien AGLAVE ; Robert BERTAN ; Geneviève BOULINGUEZ ; Alain BRANDT ; Micheline COLAS ; Roland COQUET ; Denise DAPVRIL ; Yvonne DARET ; Astrid DEBAST ; Céline DEKEUWER ; Stéphanie DELABY ; Paul DELEPIERRE ; Francis DELFERIERE ; Raymonde DESRUELLES ; Pascal DEWEZ ; Roland DIEU ; Marc DISTINGUIN ; Jacqueline DUFRASNE ; Antonio FLAMMIA ; Lucienne GIIVERS ; Hélène GRZESKOWIAK ; Maurice HALFORT ; Anne JACQUEMART ; Monique JOLY ; Léon LECOINTE ; Emilienne LEROY ; Colette LOYEZ ; Raymonde MAENHAUT ; Henriette MIQUET ; Giuseppe NICOTRA ; Patrick OMER ; Thérèse PIEKNY ; Christiane POLLET ; Claude POTIER ; Roger POULET ; Augusta REYNAERT ; Arthur SENECHAL ; Yves SIX ; Sébastien THOMAS ; Jacky VERCAMMEN ; Mansour ZAKNOUN.

HÉNIN ROCK FESTIVAL

ACTE 5
12/02


#THE CRANBERRIES
par The Blackberries

#DAVID BOWIE
par Absolute Bowie


19/02


#INDOCHINE
par Black City

#THE CURE
par CURIOSITY lays The Cure


26/02


#U2
par Achtung Babies

#DEPECHE MODE
par Secret Garden



Dernières semaines avant le 5^e opus du Hénin Rock Festival ! On ne vous présente plus (si, on va le faire !) ce festival de « Tributes » qui se déroulera, car c'est une tradition maintenant, en février 2022, avec 6 concerts exceptionnels, lors de 3 soirées à l'Escapade.

Nous accueillerons le 12 février en 1^{ère} partie un Tribute de The Cranberries par « The Blackberries » et en 2^e partie un Tribute David Bowie par « Absolute Bowie » ; le 19 février un Tribute Indochine par « Black City » et en 2^e partie un Tribute des Cure par « Curiosity plays the Cure » ; enfin, le 26 février en 1^{ère} partie un Tribute U2 par « Achtung Babies » et en 2^e partie un Tribute de Depeche Mode par les toujours très attendus « Secret Garden » (cette soirée est déjà complète).

Ouverture des portes à 19 h, concerts à partir de 20 h.

Comme toujours : vous pourrez réserver vos places sur le site de Ticketmaster ou les retirer dans vos points de ventes habituels, et les prix n'ont pas évolué !

Prix par soirée : 15 €

Pass sanitaire obligatoire

Attention ! Il y a deux ans, nombre d'entre vous ont été déçus de ne pouvoir entrer du fait de la limitation de la jauge dans la salle, et cette année, les ventes en ligne ont déjà très bien commencé sur le site de ticketmaster ! Les pass 3 jours ont été victimes de leur succès et la troisième soirée est déjà complète ! N'hésitez donc pas à acheter dès maintenant vos billets !

Le maintien du Hénin Rock Festival, dépendra de l'évolution des décisions gouvernementales.



7 HÉNIN-LIÉTARD (P.-DE-C.) — PLACE JEAN-JAURÈS ET L'ÉGLISE EN CONSTRUCTION.

Eglise Saint-Martin :

« A vos archives ! »

L'histoire de notre ville constitue un héritage commun aux Héninois et Beaumontois de toutes générations. Déterminée à promouvoir ce patrimoine, la Municipalité a engagé en 2021 des opérations destinées à préserver celui-ci.

Ayant traversé les âges, des guerres ou la négligence de certaines des précédentes municipalités, les fonds d'archives de la Ville sont souvent très incomplets, dans des domaines pourtant parfois essentiels pour la mémoire de notre cité.

Il en est ainsi de l'église Saint-Martin, bâtiment emblématique de notre commune. Après plusieurs années consacrées à sa réfection intérieure et à celles des vitraux, 2022 verra le lancement de travaux et aménagements intérieurs qui rendront à l'édifice sa magnificence passée.

L'église Saint-Martin pourra ensuite être rendue à sa vocation première : l'accueil des fidèles.

La Ville souhaite associer les habitants d'Hénilietard-Beaumont à cette renaissance et invite chaque personne possédant des documents en lien avec l'église – notamment lors de la période allant de sa reconstruction à son inauguration (1929-1932) à contacter le service Archives de la Mairie : photographies, cartes postales, articles de presse, enregistrements... Toute source nouvelle peut être un trésor !

Les documents pourront faire l'objet :

- d'un don à la Ville ;
- d'un dépôt (le déposant reste propriétaire du document, mais la Ville en assume la conservation et la valorisation) ;
- d'une reproduction adaptée au support et à l'intérêt historique du document (numérisation, copie, fac-similé...).

Pour toute question ou proposition de remise de documents, contactez le service Archives : 03 21 74 67 86 / archives@mairie-heninbeaumont.fr

Médiathèque

Retrouvez ci-dessous les nouveaux horaires de la médiathèque, applicables à partir du 4 janvier 2022 :

- mardi et jeudi :
14 h à 18 h 30
- mercredi et vendredi :
10 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30
- samedi :
13 h 30 à 18 h 30.

Concert du Nouvel An

On innove en 2022 avec, pour la première fois, un Concert du Nouvel An plutôt qu'un Concert de Noël de l'Ecole municipale de Musique.

Cette année, la programmation sera toujours aussi variée avec de la guitare, l'ensemble d'harmonie junior dirigé par Jean-Louis Lorthios, l'ensemble instrumental dirigé par Henri Lesage, et deux pièces lyriques, mais là ce sera une surprise.

Rendez-vous le 28 janvier de 19 h 30 à 21 h à l'Espace François Mitterrand. Ouverture des portes à 19 h. Des animations seront prévues pour les plus jeunes.

Réservation obligatoire au 03 21 74 99 99

Apprendre à jouer de l'accordéon

Vous souhaitez jouer de l'accordéon ? Les Accordéonistes héninois reprennent leurs cours dès 2022 à la Maison des associations Henri Clavier, impasse Marcel Dubois.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter la présidente Cathy Morel au 07 60 49 47 96.





Cet hiver, grâce aux enfants des écoles élémentaires de la ville, près de 500 arbres ont été plantés le long de l'ancien cavalier minier entre la rue Jules Ferry et le centre équestre, mais également sur le site de l'ancienne gare de Beaumont.

Vous retrouverez des essences locales telles que des merisiers, des sorbiers, des chênes, des châtaigniers, des bouleaux, mais aussi des variétés régionales protégées comme des pommiers, des poiriers, des cerisiers et des pruniers.

Les mots en émoi à la Médiathèque

C'est en soirée que s'est déroulée la lecture musicale Rictus Dada le vendredi 10 décembre à la médiathèque Gérard Delsaux.

Le comédien Julien Bucchi, amoureux des mots, a choisi des textes de poètes du XXe siècle plus ou moins connus mais qui partagent tous le goût des sonorités et le plaisir des jeux de mots. C'est ainsi que Devos, Brel, Queneau ont partagé la scène avec Norge, Rouzeau et Rictus, ce dernier ayant en partie inspiré le titre du spectacle.

Tantôt chantés, tantôt scandés, tantôt murmurés, tantôt déclamés, ces textes ont également été mis en musique avec beaucoup de talent et de connivence par le pianiste David Laisné.

On a beaucoup souri et parfois franchement ri à l'écoute de poèmes loufoques tels que « La patate qui devient tomate » de Raymond Federman. Comme quoi, quelques mots bien agencés peuvent faire une poésie...

Ce spectacle clôturait l'édition 2021 du Festival Les mots en émoi porté par l'Agglomération d'Hénin-Carvin.

Médiathèque municipale
245 Rue de l'Abbaye,
62110 Hénin Beaumont
03 21 13 82 50

<https://www.facebook.com/ReseauCommunautairedesMediatheques>

Escapade



Têtes rondes et têtes pointues (théâtre de l'Aventure)

Vendredi 14 janvier - 20 h théâtre

A partir de 13 ans

Appel à la vigilance et la tolérance...

Pour mater la Faucille, une révolte paysanne qui marche sur la capitale de son royaume, un vice-roi donne les pleins pouvoirs à Ibérin. Avec l'aide de ses miliciens, ce leader autoritaire et charismatique va diviser le peuple en deux. Écrit par Bertolt Brecht au moment où Hitler arrive au pouvoir, ce récit épique résonne aujourd'hui avec force, comme une parabole de nos révoltes et de nos divisions.



Laura CAHEN

Samedi 22 janvier - 20 h chanson française

L'évasion pour mieux se trouver...

Le rêve, la nature, l'amour, la folie et une pincée de sorcellerie se manifestent au fil des morceaux. Avec *Une fille*, Laura signe plus qu'un 2ème album. C'est un manifeste. Une affirmation d'elle-même, sans détour de sa personnalité comme de sa sexualité. Elle n'a jamais aussi bien chanté et raconté.



Les invisibles (Compagnie Chamane)

Samedi 29 janvier - 20 h théâtre spirite

A partir de 14 ans • spectacle déconseillé aux personnes épileptiques

Entrer dans un univers parallèle...

Depuis le cas des sœurs Fox, les médiums essayent de communiquer avec l'au-delà. En bousculant nos convictions face à ce béant du sens de l'apparition d'un fantôme, face au surgissement des morts dans le monde des vivants. Venez assister à une séance de spiritisme présentée au milieu du 19ème siècle.



Peek&Boo (Compagnie 3 secondes)

Mardi 1er février - 18 h 30

Cirque aérien et théâtre, à partir de 2 ans

Rencontre poétique pour les tout-petits

Peek est grande et élancée. Elle sait où elle va, prend des initiatives et entraîne sa partenaire avec elle. Boo est petite et étourdie. Elle rappelle qu'il faut penser aux siestes, prendre son temps et rêvasser. Elles chaussent leurs bottes, empoignent les valises et partent sur les chemins.



Infos et tarifs

263 rue de l'abbaye, 62110 Hénin-Beaumont
www.escapadetheatre.fr

Renseignements et réservations :

03 21 20 06 48 / accueil@escapadetheatre.fr

Tarifs : 12 € / 9 € / 8 €

Tarifs jeune public : 9 € / 7 € / 6 €

Passeport 6 pas plus loin : 42 € pour 6 places (seul ou en groupe, utilisable sur tous les spectacles de la saison)

Pass famille : 30 € pour 6 places (jeune public)

Nouveaux aménagements sur le terriil du Pommier



Après le parcours de marche nordique de 4 km mis en service en octobre 2021 sur l'ensemble du domaine, c'est au tour du parcours sportif de s'implanter au bas du terriil avec 7 agrès disposés en enfilade.

Ces ateliers sont accompagnés d'un guide d'utilisation et d'un QR code qui renvoie vers une illustration animée de l'exercice pour une réalisa-

tion parfaite des mouvements.

Vous pourrez travailler différents muscles de votre corps comme les trapèzes, les grands dorsaux, les biceps, les abdominaux, les fessiers, les mollets...

Cet équipement permet un accès libre à tous dans le cadre de la pratique en autonomie et du sport santé.

Les week-ends sport en famille de Noël



Pour Noël, les services municipaux se sont affairés afin de vous proposer des activités de qualité, pour les plus petits mais également pour les plus grands. Au programme de ce mois de décembre : baby gym et randonnée.

Dimanche 11 décembre, la salle Lelaure grouillait d'enfants, qui ont pu s'adonner, avec leurs parents, aux pirouettes mais aussi grimper, sauter et même se balancer grâce aux ateliers de motricité installés par les éducateurs sportifs de la commune.

Dimanche 17 décembre, c'est à l'Espace François Mitterrand que le départ de la randonnée familiale de 6 km a été donnée, avec plus de 75 participants, bien sûr coiffés d'un bonnet de Père Noël.

Pour l'occasion les marcheurs avaient la possibilité de faire un don à l'association L'Ambition de Martin.

C'est donc dans une ambiance sympathique et conviviale que ce sont déroulés ces deux événements.

Randonnée/ marche nordique

Chaque mercredi à 10 h, rejoignez-nous pour une randonnée/marche nordique.

Retrouvez ci-dessous vos prochains rendez-vous :

5 janvier 2022

E. François Mitterrand

12 janvier 2022

Stade Delabre

19 janvier 2022

Stade Delmotte

26 janvier 2022

Stade Limousin

2 février 2022

Ecole Guy Mollet

Des élèves de l'Atrium sur le podium

Deux élèves de la section danse de l'Atrium se sont présentées, le 20 novembre dernier, au concours de danseurs amateurs « Trophée Tsi-relle ».

Grâce à leur travail et au suivi de leur professeur, la jeune Oksana, âgée de 8 ans, a obtenu une mention bien dans la catégorie loisir poussin. Victoria qui a 13 ans, a obtenu une médaille d'or dans la catégorie loisir avenir.

La municipalité leur adresse ses félicitations.



— Du sport pour la Sainte-Barbe



Cette année, plus de 150 participants se sont donné rendez-vous, le 5 décembre dernier, pour la traditionnelle course de la Sainte-Barbe, organisée par l'association sportive Hénin Endurance Team.

Les athlètes étaient au rendez-vous, mais également les familles. Il y en avait pour tous les goûts : une course d'1 km pour les familles, de 3 km, de 5 km et de 10 km pour les plus expérimentés.

Félicitations à tous pour cette édition 2021.

A la découverte des sports héninois



Vous souhaitez découvrir de nouveaux sports ?

Cette opération est faite pour vous !

Découvrez gratuitement une activité/association sportive de la ville chaque mois. Ces activités seront encadrées par un éducateur sportif municipal ou par un coach de l'association sportive correspondant à l'activité.

Une fiche d'inscription individuelle sera à remplir pour chaque séance soit sur le site de la ville, sur Facebook ou directement sur le site au moment de l'activité, en fonction des places disponibles. Plus d'informations en contactant le service des sports au 03 21 08 60 40.

Attention ! Un schéma vaccinal complet ou un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24h ou encore un certificat de rétablissement de la COVID-19 sera à fournir au moment de l'inscription*.



Vos prochains rendez-vous :**

vendredi 14 janvier – Atrium
Fitness – Atrium

jeudi 24 février – EFM
Taïso – Hénin judo jujitsu

jeudi 17 mars – Atrium
Escrime – Cercle d'escrime

mardi 5 avril – EFM
Triathlon – Hénin endurance Team

jeudi 19 mai – EFM
Boxe – Boxing club héninois

jeudi 16 juin – Stade Delmotte
Flag – Les Mustangs

mercredi 14 septembre – EFM
Tennis – Tennis club héninois

jeudi 13 octobre – EFM
Escalade – Hénin team grimpe

jeudi 17 novembre – EFM
Badminton – Badminton club

vendredi 16 décembre – Atrium
Bike – Atrium

* Sous réserve de l'évolution des consignes sanitaires du Gouvernement

** début de chaque activité : 19 h



Noël dans les accueils périscolaires...



Jeudi 16 décembre, les enfants déjeunant à la cantine ont pu profiter d'un repas de fête concocté par la société de restauration Dupont.

Au menu : toasts de rillettes de saumon, escalope de volaille sauce forestière accompagnée de pommes dauphine et, pour finir, une bûche maison fruits de la passion et pépites de chocolat.

Ce même jour, le Père Noël est passé, discrètement, dans les accueils périscolaires de la ville, joliment décorés pour l'occasion par les enfants et les animateurs, afin de déposer, au pied des sapins, de nombreux cadeaux pour enrichir la collection de jouets de chacune des garderies de la commune. Ce sont des enfants émerveillés qui ont pu ouvrir tous les cadeaux en partageant un goûter.

...et au centre du mercredi

Pour le dernier mercredi de l'année 2021 et pour fêter Noël quelques jours en avance, l'équipe d'animation du centre du mercredi a souhaité organiser un arbre de Noël pour tous les enfants.

Les plus petits ont profité d'un jeu d'aventure intitulé « Ghalae » qui est une aventure spatiale. Ils ont également rencontré le Père Noël qui leur a offert des friandises.

Pour les grands, c'était après-midi loto avec l'association ALPH : chaque enfant est reparti avec un cadeau et un sachet de friandises.



Rentrée scolaire 2022



Inscriptions dans les écoles

Les inscriptions auront lieu du lundi 10 janvier au vendredi 8 avril 2022 dernier délai.

Dès le lundi 3 janvier, les dossiers d'inscription seront disponibles au Service Éducation-Jeunesse.

Ils seront également téléchargeables :

- sur le Portail Famille
- sur le site de la Mairie d'Hénin-Beaumont

Pièces à joindre au dossier :

- Photocopie du ou des livret(s) de famille complet(s)
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Si un jugement a été rendu, joindre la copie complète de celui-ci.



Service Education-Jeunesse
Pôle Social et Familial
143 avenue des fusillés,
62110 Hénin-Beaumont

Ouvert du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Inscriptions aux activités périscolaires

Pour bénéficier des activités périscolaires (restauration scolaire, garderie et centre du mercredi), il est obligatoire de compléter un Dossier Famille pour chaque enfant.

Ce dossier sera disponible dès le mois de mai pour la rentrée 2022 au Service Éducation-Jeunesse, sur le Portail Famille et sur le site de la Mairie d'Hénin-Beaumont.

Pièces à joindre au dossier :

- copie de l'attestation de sécurité sociale et de mutuelle
- copie de l'assurance scolaire ou responsabilité civile
- copie du carnet de vaccination à jour
- copie de l'attestation de quotient familial
- copie de la dernière notification d'aide aux temps libres
- copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

La cantine et le centre du mercredi fonctionnent sur réservation préalable. Les réservations ou modifications sont à effectuer **avant le jeudi 23 h 59 pour la semaine suivante** via le « Portail famille » par le biais de l'espace citoyen ou avant 17 h 30 au guichet du Service Éducation - Jeunesse.

Il est toujours possible d'anticiper une inscription au mois ou à l'année.

En cas de présence non réservée dans les délais impartis, le repas consommé sera facturé au tarif majoré.





La crèche

Les Petits matelots

Depuis le 1^{er} septembre 2021, la municipalité a délégué la crèche municipale et le relais petite enfance à l'entreprise People&baby. La municipalité et le groupe ont travaillé en concertation afin d'offrir aux enfants et à leurs familles un accueil de qualité. Après avoir réalisé des travaux et formé ses équipes, le multi-accueil a ouvert ses portes et offre toujours 70 places avec des tarifs identiques. L'effectif de 25 emplois temps-plein a été intégralement reconduit et le fonctionnement de la commission d'attribution reste identique.

Le socle pédagogique de people&baby se traduit par :
 Une offre alimentaire premium, des menus spécialisés et élaborés par des diététiciennes et nutritionnistes spécialisés en Petite Enfance, avec 3 aliments bio par jour pour toutes les tranches d'âge, frais et de saison, des protéines labellisées et un lait infantile Bio sans huile de palme de fabrication française.
 Des interventions artistiques et d'éveil à l'art auprès des enfants, grâce à 10 artistes en charge d'ins-

pirer les équipes en fonction de thématiques d'activités, l'éveil aux langues...

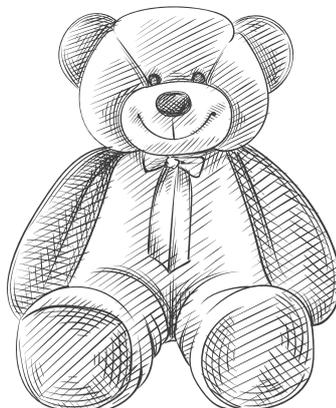
Le groupe a pour objectif de préparer les enfants au monde d'aujourd'hui et de demain, en leur permettant de développer leurs compétences innées et leur personnalité dans un environnement positif, propice à l'apprentissage.

Les inscriptions sont ouvertes :

Audrey Valentin

Tél. : 07 69 12 55 63

Mail : audrey.valentin@people-and-baby.com



Inscriptions centres de loisirs

Ils seront ouverts de 9 h à 17 h aux enfants âgés de 3 à 13 ans et se dérouleront dans les locaux du groupe scolaire Michelet. Le centre sportif occupera l'Espace François Mitterrand. Une garderie sera proposée, de 7 h à 8 h 45 et de 17 h à 19 h au sein de groupe scolaire Michelet

Dates et lieux d'inscription :

- du samedi 15 au vendredi 21 janvier 2022, en ligne via le portail famille.
- du lundi 17 au vendredi 21 janvier 2022, au guichet du service Éducation-Jeunesse.

Pour tout renseignement complémentaire :

Service Éducation-Jeunesse, pôle Familial et Social - 143 avenue des Fusillés - 03 21 74 91 91

Colonies hiver 2022

La Municipalité vous propose deux séjours pour les colonies d'hiver 2022. Du 5 février au 12 février à Abondance en Haute-Savoie ou du 12 au 19 février à Saint-Nicolas-la-Chapelle en Savoie. Ces séjours sont ouverts aux enfants de 8 à 13 ans. Le prix de ce voyage pour les Héninois est de 335 € et de 460 € pour les extérieurs. Les chèques vacances ANCV et les « Tickets Colonies 2022 » de la CAF sont acceptés. Une réduction de 50 € est appliquée à partir du 2^e enfant de la famille. Les inscriptions sont ouvertes du lundi 3 au vendredi 21 janvier 2022 de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h auprès du service Education-Jeunesse, 143 avenue des Fusillés - 03 21 74 91 91.

Un Noël solidaire à Hénin-Beaumont

Colis des aînés

Du 13 au 17 décembre, à la Salle Prévert, les personnes âgées de plus de 65 ans, sans conditions de ressources, ont pu retirer un colis offert par M. le Maire et la Municipalité.

Un moment très attendu par le plus grand nombre en cette période de fêtes où le réconfort est de mise.

Afin de prêter main-forte aux agents du CCAS, Monsieur le Maire et les élus de la majorité municipale étaient présents toute la semaine.



Campagne de solidarité



Les 14 et 15 décembre derniers, M. le Maire a invité les familles à retirer un colis de solidarité. L'occasion pour les 245 familles inscrites de partager de bons moments de joie et de fraternité.

Les enfants ont pu profiter des animations proposées par les magiciens, les maquilleurs et d'une photo avec Mickey, Minnie et le Père Noël venus tout spécialement pour l'occasion.

Boîte de Noël aux démunis



L'opération Boîtes de Noël a été reconduite cette année au profit de l'association Pacte 62.

Une soixantaine de boîtes recueillies ont été ensuite distribuées aux plus démunis. Un geste simple qui honore celles et ceux qui ont pris le temps de concocter ces boîtes.

Osons nos talents

Forum pour l'emploi

En décembre, le forum pour l'emploi « Osons nos talents » s'est installé au restaurant scolaire Darcy.

A cette occasion, plus de 150 demandeurs d'emploi, jeunes désirant découvrir des métiers présentés par de nombreux professionnels des secteurs porteurs d'activité (logistique, service à la personne, numérique, simulateur d'engin du BTP, restauration, électricité...), s'y sont rendus.

Grace aux ateliers proposés, les participants ont pu s'initier à certaines pratiques professionnelles de différents corps de métier.

Des vocations sont apparues, des talents ont été détectés et plusieurs rendez-vous avec des organismes de formation et les lycées d'Hénin-Beaumont ont été programmés pour engager des parcours de formation.

Collecte de croquettes

Chaque 1er mercredi du mois la municipalité, par le biais du service de la protection animale, organise une collecte de nourriture et de couvertures à destination des chats libres de la ville, au sein du service de la protection animale, 8 rue Voltaire.

Prochains rendez-vous :

Mercredi 5 janvier - Mercredi 2 février
Mercredi 2 mars



Le conseil des Sages

fait son grand retour

Suite à la récente réactivation des Conseils de Quartier, le Conseil des Sages a été officiellement réinstallé le 23 novembre 2021. Il vient donc compléter les autres instances de démocratie participative existantes dont le Conseil municipal des enfants.

Le conseil des Sages est une instance d'observation, de réflexion et de proposition qui par ses études et sa critique constructive vient nourrir l'action des services et le conseil municipal dans la prise de décision. Il peut donner son avis sur des dossiers soumis par la Municipalité, être sollicité sur des questions d'intérêt général et aussi être à l'initiative de projets et de réflexions à mener.

Il est composé de 20 membres, tous impérativement âgés de plus de 60 ans, désignés par tirage au sort après appel à candidatures. Parmi eux, des anciens conseillers municipaux d'Hénin-Beaumont, des membres faisant partie de la société civile, des actifs dans la vie de la cité, notamment dans le monde associatif, et des membres de droit, d'anciens maires de la ville ne remplissant plus de mandat électif.



Collecte pour la croix rouge

Sollicitée par plusieurs étudiants héninois, la Municipalité a organisé au CCAS une collecte de jouets et de peluches à destination des enfants des familles accompagnées par l'Institut de Formation Croix-Rouge Française de Lens, ainsi que pour les enfants de plusieurs Maisons de l'Enfance à caractère social.

Besoin d'un micro-crédit ?

Le micro-crédit social est proposé aux personnes ayant de faibles ressources et ne pouvant pas accéder au crédit bancaire classique.

L'objectif est de s'insérer ou se réinsérer socialement et/ou professionnellement par l'achat d'un véhicule par exemple.

Un diagnostic social et financier est proposé par les travailleurs sociaux du CCAS, qui travaillent en partenariat avec les banques partenaires comme la banque postale et le crédit mutuel.

Le montant accordé peut varier entre 300 € et 5.000 €.

Vous pouvez vous adresser à Mmes Amandine Duchêne (03.21.77.28.91), conseillère en économie sociale et familiale et Caroline Dehay (03 21 77 28 95) assistante sociale.

Les couturières du coeur s'installent à Hénin-Beaumont

Une jolie robe à reprendre ? Un ourlet à faire ? Ou encore une demande particulière ?

Les couturières du coeur se sont installées à la Maison des associations Henri Claverie tous les mardis et vendredis après-midi de 14 h à 17 h 45.

Avec leurs petites mains de fées, elles savent broder, tricoter, coudre et réaliser de belles créations. L'association est ouverte à toutes et tous, aussi bien les couturiers et couturières chevronnés, que les novices souhaitant découvrir la couture puisque des cours sont dispensés par l'association.



Le Hénin Bridge Club ouvre ses portes le vendredi 7 janvier !

Le Bridge est une discipline ouverte à tous et le Club de Bridge Héninois compte bien le faire savoir !

Habitué à organiser des tournois de manière régulière, le club compte s'ouvrir sur l'extérieur et a le souhait de recruter de nouveaux joueurs, avec la ferme intention de démocratiser ce jeu, plusieurs fois centenaire.

C'est la raison pour laquelle, les adhérents du Hénin Bridge Club vous invitent le vendredi 7 janvier à découvrir cette activité qui leur tient à coeur.

Au programme, découverte du Bridge autour d'un pot de l'amitié et d'une galette des rois, à partir de 18 h 30.

Hénin Bridge Club
Résidence Le Ponchelet,
217 Rue Léon Blum
Tél. : 06 52 01 70 65



Brisons les silences, osons ! Libérons la parole sur les violences faites aux femmes



Une nouvelle association vient de prendre ses quartiers à Hénin-Beaumont. Dédiée à la lutte contre les violences faites aux femmes mais également à la lutte contre le harcèlement scolaire, l'association, par la voix de sa présidente Mme Marilyne Lamand, qui aide et accompagne les victimes, vous accueille chaque 1er lundi du mois au sein de la Maison des associations, impasse Marcel Dubois, de 10 h à 11 h.

Cette association vous propose une écoute spécialisée qui vous permet de vous exprimer dans la confidentialité.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 06 20 49 14 40.

Le festival de l'arbre



Dans sa volonté de faire d'Hénin-Beaumont une Ville-Jardin, la Municipalité a mis en place le Festival de l'arbre. Durant ces derniers mois, la ville a procédé à la plantation de plus de 600 arbres sur le territoire de la commune.

400 arbres ont été plantés le long de l'ancien cavalier minier entre la rue Jules Ferry et le centre équestre, en partenariat avec le Relais nature et les enfants des écoles de la ville. Les essences plantées à cet endroit sont toutes locales telles que les merisiers, les sorbiers, les chênes, les châtaigniers, les bouleaux... Une plantation d'un alignement de 50 merisiers a également été effectuée sur le talus du chemin Ballekens prolongé dans le cadre d'un chantier d'insertion. Ces deux opérations ont été subventionnées par la région Hauts-de-France.

Un verger conservatoire de 95 sujets sur le site de l'ancienne gare de Beaumont a vu le jour, début décembre, avec la plantation de variétés régionales comme des pommiers, des poiriers, des cerisiers, des pruniers qui ont besoin d'être protégées pour ne pas disparaître.

Pour la 2^e année, la Municipalité a décidé de renouveler l'opération « un arbre = une naissance ». Cette année, ce ne sont pas moins de 86 arbres qui ont été plantés par les parents et les familles des enfants nés fin 2020 et en 2021, en présence de M. le Maire et de son équipe. Là aussi, le choix s'est porté sur des essences régionales plantées sous la forme d'une mini-forêt, rue de la Ternoise sur le site du Bord-des-Eaux.

De plus, dans la continuité du projet, 80 arbres de grande taille ont été plantés par les services municipaux sur plusieurs sites de la ville : boulevard du Maréchal Juin, rue des Bleuets, square des Champs de l'Abbaye, Bord-des-Eaux...



Collecte des sapins de Noël

Les agents de la collecte des déchets de la communauté d'agglomération Hénin-Carvin se déplaceront sur la commune d'Hénin-Beaumont le lundi 10 janvier 2022, en porte-à-porte, pour collecter les sapins de Noël, qui seront ensuite transformés en compost.

Vous pourrez déposer votre sapin sur votre trottoir le dimanche 9 janvier 2022 après 17 h.

Le sapin doit impérativement être naturel, sans décoration, sans neige artificielle ni emballage et doit être mis sur le trottoir sans être découpé et sans le mettre dans un contenant.

Le site de l'ancienne école de musique fait peau neuve

Dans le cadre des actions municipales visant à l'amélioration continue du cadre de vie des Héninois et Beaumontois, des travaux de déconstruction des préfabriqués de l'ancienne école de musique de la cité Foch sont en cours.

Ces travaux ont débuté en décembre 2021. Ils s'inscrivent dans l'objectif Ville-Jardin que prône la Municipalité et permettront de libérer l'espace afin réaliser les études d'aménagement du futur espace paysager.



Libellule d'Or :

une nouvelle épicerie fine à Hénin-Beaumont



Depuis le 11 décembre, la nouvelle enseigne d'épicerie fine, Libellule d'Or, a ouvert ses portes au 78 place de la République. Vous entrerez dans un local entièrement rénové, avec beaucoup de goût et où chaque chose est à sa place dans un cadre style loft, mélangeant la brique, le bois et le métal.

Julie, sa gérante, vous propose toute une gamme de produits pour les petits et les grands gourmands ! Vous découvrirez du chocolat, du thé, du café, des bières, de l'alcool, des limonades, du vin, des épices, des terrines... Vous trouverez à coup sûr votre bonheur !

Pour faciliter votre stationnement, vous bénéficierez, face à ce nouveau commerce, d'un parking de 110 places.

Dans le cadre de ses réunions régulières avec les porteurs de projets, le service Entreprendre a reçu en octobre, en présence de Laurent Brice, adjoint délégué au Développement économique, Julie la future propriétaire de l'enseigne Libellule d'or ainsi que d'autres futurs investisseurs de la ville. Cette réunion, à laquelle ont participé des partenaires de la création d'entreprise tels que la BGE, Initiative Gohelle, Emergences 62, la CAHC, a permis d'accompagner l'enseigne dans certaines démarches et donc, d'ouvrir dans les temps impartis !

Ainsi, M. le Maire et Laurent Brice ont-ils pu assister à l'inauguration le 9 décembre de cette nouvelle épicerie fine, et découvrir tous les délices qu'offre Julie à ses clients !



Libellule d'Or

78 place de la République,
62110 Hénin-Beaumont
Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 19 h



Vos nouveaux commerçants sur le marché hebdomadaire

Durant le mois de décembre, les plus gourmands d'entre-nous, ne sont sans doute pas passés à côté de nos 3 nouveaux commerçants du marché !

Deux poissonniers en direct du littoral



Le Scampi ouvre le bal, en s'installant le vendredi uniquement. Sébastien Triquet, pêcheur au Portel, vous proposera des poissons et crustacés issus de sa propre pêche ! Sur réservation, il vous composera de magnifiques et délicieux plateaux de fruits de mers.



La Matelotte dont la barre est tenue par Sabine Castille, s'installera sur la place de la République le mardi matin.

Elle dispose d'un très large choix de poissons et crustacés frais, car elle a cœur de venir vendre sa pêche effectuée de nuit ! Nul doute que vous saurez apprécier la fraîcheur du littoral sur votre marché !

Un traiteur pour régaler vos papilles



Sébastien Groux, cuisinier de profession, vient de débiter son activité de traiteur itinérant.

Les bons petits plats n'ont aucun secret pour lui et il saura, à coup sûr vous régaler, grâce à une large gamme de produits : poulet basquaise, endives flamandes, couscous, Waterzoi de poulet ou encore hachis parmentier, sauront vous conquérir ! Grâce à sa pâtisserie, vous aurez également l'occasion d'apprécier un bon poulet rôti !

Implanté rue de l'Abbaye, le mardi uniquement, ce nouveau commerçant est à découvrir sans attendre !

2 ans déjà pour Univers sushi !

Après avoir ouvert son magasin de prêt-à-porter féminin Allure en mars 2017 sur la place Jean Jaurès, Perrine Staes a ouvert sur le trottoir d'en face Univers sushi en décembre 2019. Voici donc 2 ans que ce restaurant aux douces notes asiatiques est installé dans le paysage.

A l'occasion de cet anniversaire, de nombreux clients fidèles, amis et élus de la majorité municipale se sont retrouvés autour d'un verre pour fêter ensemble ce bel événement.

La municipalité renouvelle ses félicitations à Perrine pour cette réussite.



Radio Plus en direct depuis la Mairie



Comme l'année dernière, Radio Plus a installé ses studios dans les bureaux du service Entreprendre. Au programme : interviews de commerçants comme, Hénin Jardin, la Flibustière, le Flashbar, Renault Sandrah, les Etablissements Pesin, Optic 3000, l'Amayllis, Come Prima, Click and Play, Hometa, ainsi que les gérants de commerces qui s'apprêtent à ouvrir dans notre ville.

Cette émission a également été l'occasion de rappeler les aides apportées aux porteurs de projets de la ville : l'accompagnement dans les démarches de recherche de local, le fonds de concours vitrines, l'aide financière à l'installation d'un dispositif d'accès aux personnes à mobilité réduite...

Rencontre avec le Père Noël !



L'Union des Commerçants a proposé aux enfants de créer leurs propres décorations de Noël pour venir eux-mêmes décorer le sapin de l'Hôtel de ville !

Le 15 décembre dernier, ils étaient nombreux à rencontrer le Père Noël et à se faire prendre en photo avec lui. Chaque enfant est reparti avec un jouet, offert par le commerçant Virus Collection et une place de cinéma, offerte par Cinéville.

Mickaël Legendre, propriétaire de l'enseigne Ch'ti boucher et secrétaire de l'Union des Commerçants était également présent pour leur offrir un petit goûter à emporter !

Tout savoir sur la vidéoprotection

La Municipalité a mis en place une première série de caméras de vidéoprotection à partir de 2018, afin d'enrayer les faits délictueux et les incivilités récurrents dans certains secteurs de notre commune.

Les résultats ont été probants dans la mesure où les dégradations et incivilités ont nettement diminué et certaines affaires de dégradations ont pu être résolues grâce à la vidéoprotection.

130 caméras (dont 3 nomades et 10 caméras pièges) sont en service sur le territoire communal. Les flux d'images retransmis sont visionnés depuis le Centre de Supervision Urbain (CSU) installé dans les locaux de la Police Municipale qui est opérationnelle 24h/24, 7j/7.

Exploité en lien étroit avec les services de Police, le CSU contribue à l'élucidation des affaires judiciaires. Confortée par ces résultats, la Municipalité a décidé de déployer 8 nouvelles caméras en 2022.

Le choix des implantations nouvelles est scrupuleusement étudié : les lieux de fort passage et/ou rencontrant régulièrement des problèmes (incivilités, infractions, dégradations, etc.) sont ainsi prioritaires.

Les angles de vue des caméras ne portent que sur le domaine public et les éventuelles parties de bâtiments privés qui seraient dans leur champ de vision sont totalement floutés et verrouillés afin de garantir le respect de la vie privée.

130 caméras en 2021

+8 en 2022



Foire aux questions

Pendant combien de temps les images sont-elles conservées ?

Les images capturées et enregistrées par les caméras de vidéoprotection sont conservées pour une durée de 14 jours.

Qui a accès aux images enregistrées par les caméras de vidéoprotection ?

Seuls les agents strictement habilités par l'autorité préfectorale validant l'installation des caméras sont autorisés à accéder aux images enregistrées.

Des agents individuellement désignés et dûment habilités des services de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale peuvent également être destinataires des images et enregistrements dans le cadre de leurs missions et sur pré-

sentation d'une réquisition judiciaire. Les accès aux images sont strictement encadrés par les articles L252-1 du Code de la sécurité intérieure.

En qualité de victime, puis-je demander l'accès aux images du CSU ?

Non. En cas de dégradation ou tout autre incident concernant des biens et/ou des personnes, il est vivement conseillé de déposer plainte auprès de la Police Nationale ou de la Gendarmerie Nationale. Ces services demanderont par la suite une copie des images par réquisition judiciaire pour les besoins de l'enquête.

Le Centre de Supervision Urbain ne peut pas consulter/extraire des images pour le compte d'un administré. Seule une réquisition judiciaire permet d'effectuer ces opérations.

Brève de la police municipale

Le 17 décembre dernier, deux individus entrent par effraction dans un local à vélo privé au sein d'une résidence privée.

Interpellés par des bruits, plusieurs riverains se sont rendus sur place afin d'intercepter les deux individus.

Ils ont ensuite contacté la police municipale aux alentours de 17 h 50, laquelle est arrivée sur les lieux en moins de 10 minutes malgré une circulation très dense, afin d'appréhender les suspects.

Après avoir recueilli les premiers renseignements sur place, les policiers municipaux ont procédé à la mise à disposition des deux protagonistes pour « dégradation de biens et tentative de vol en réunion » auprès de l'Officier de Police Judiciaire territorialement compétent.

Police municipale

La Police municipale, est au service des citoyens. Chargée d'assurer la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques, elle a pour mission de sécuriser les usagers par une présence active et dissuasive en s'appuyant sur la prévention.

La police municipale vous accueille du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h à l'angle des rues Léo Lagrange et Arthur Lamendin

Les patrouilles sont joignables 7j/7 - 24h/24 au 03 21 74 87 33.



ELECTIONS
2022

Les prochaines échéances

Election présidentielle LES 10 ET 24 AVRIL 2022

Elections législatives LES 12 ET 19 JUIN 2022

Vous avez déménagé ?

Vous devez faire une demande d'inscription ou de changement d'adresse sur les listes électorales de la commune où vous êtes domicilié(e). 3 solutions vous sont offertes pour procéder à votre inscription ou votre changement d'adresse :

- **Sur place** : au service Élections de la mairie de votre lieu de domicile. Vous devrez être muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois à votre nouvelle adresse.
- **Par courrier** : adressez au service Élections de votre lieu de domicile le cerfa n°12669*01 complété, ainsi qu'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.
- **En ligne** : rendez-vous directement sur service-public.fr muni(e) d'une version numérisée d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Mise à jour des listes électorales : Êtes-vous inscrit à la bonne adresse ?

Vérifiez votre situation électorale :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Que faire si vous avez été radié(e) ?

En cas de radiation vous ne pouvez pas participer au scrutin. Vous devez vous inscrire à votre nouvelle adresse pour pouvoir participer aux prochaines élections. Si toutefois vous pouvez prouver que vous avez toujours une attache avec la commune, jusqu'au jour du scrutin vous pouvez vous rendre avec les documents nécessaires au tribunal d'instance pour solliciter votre réinscription.

Pour tout renseignement les agents du service Élections de la Mairie d'Hénin-Beaumont sont à votre disposition au rez-de-chaussée de l'hôtel de Ville, ou par téléphone :

03 21 74 87 59 ou 03 21 74 99 84.



PIZZERIA ENZO

Pizza au feu de bois

Pizzas Pâtes Salades
Desserts maison

43 RUE DENIS PAPIN - 62110 HÉNIN-BEAUMONT

A emporter ou en livraison à domicile

Notre restaurant vous accueille*

du mardi au jeudi de 11 h 30 à 14 h et de 18 h à 22 h 30
vendredi et samedi de 11 h 30 à 14 h et de 18 h à 23 h
Tél. : 03 21 20 44 41 ou 06 62 30 62 45

PIZZERIA
PÂTE FRAÎCHE
100 %
FAITE MAISON

Rejoignez-nous

03 21 20 44 41

Livraison gratuite à domicile et au bureau



À quoi sert le Recensement de la population ?

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit (et obligatoire), ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur « le-recensement-et-moi.fr »



Les agents recenseurs d'Hénin-Beaumont:

Daniel Fatoux, Marie-Noëlle Dupont, Thomas Cauet, Florent Dezweemer, Alexia Caullet.

Les coordonnateurs communaux :

Lydie Lavarde, Audrey Duhin.

Pour tout renseignement, les coordonnateurs communaux sont à votre disposition au 06 19 79 79 72 ou au 06 08 57 87 41, ou encore par mail : lydie.lavarde@mairie-heninbeaumont.fr



Horaires d'ouverture des services administratifs municipaux

A compter du 3 janvier prochain, les services administratifs municipaux seront ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 45.

La Mairie annexe de Beaumont restera ouverte uniquement de 8 h 30 à 12 h du lundi au vendredi.



Fermeture tardive du service Etat-civil

Pour faciliter les démarches des personnes ne pouvant se déplacer en mairie pendant les horaires d'ouverture ordinaires, le service Etat-civil est ouvert chaque 1er mercredi du mois de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h.

Prochaines dates : les mercredis 5 janvier 2022, 2 février 2022 et 2 mars 2022.

Pour tout renseignement, les agents du service sont à votre disposition au 03 21 74 87 00.

GROUPE MAJORITAIRE

UNE NOUVELLE ANNÉE POUR DÉFENDRE NOTRE VILLE, ET NON PAS POUR LA SALIR

Fidèles à notre politique depuis 2014, nous placerons cette année sous le signe d'une ville bien gérée qui investit pour ses habitants et pour améliorer le cadre de vie, tout en baissant les impôts locaux.

Nous souhaitons aux habitants d'Hénin-Beaumont une belle et heureuse année, en leur promettant de rester à l'écoute de leurs préoccupations et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

2022 doit être l'année de l'intérêt général au service du bien commun. Les élus de la majorité municipale s'y attèleront en espérant pouvoir compter sur le consensus nécessaire pour faire avancer les grands dossiers de notre ville, au-delà des clivages politiques.

Vœu pieu ? Nous pouvons nous poser la question, tant l'année 2021 s'est mal terminée pour les élus de l'opposition, qui n'ont pas hésité à mentir, voire à truquer les chiffres pour salir encore et toujours notre ville.

Ainsi, la bobo parisienne Marine Tondelier continue à dénigrer notre ville auprès de ses amis journalistes, se plaignant d'être maltraitée en conseil municipal, alors que c'est elle qui enchaîne les hostilités, les crises d'hystérie, les hurlements et ne cesse de couper la parole à tous ceux qui s'expriment lors des débats.

Deux mois après l'obtention de la 3^e Fleur, on attend toujours les remerciements de l'opposition aux agents municipaux ou aux élus... Ce silence est indigne. En revanche, on peut compter sur l'opposition pour dégrader le mobilier urbain de notre ville.

En effet, alors que la Municipalité fait tout pour embellir notre commune, l'opposition n'a rien trouvé de mieux que de détériorer une partie du mobilier du centre-ville en collant de manière totalement illégale des visuels en faveur de Jean-Luc Mélenchon (que l'on n'a pas vu à Hénin-Beaumont depuis 9 ans, malgré sa promesse de revenir après sa pitoyable élimination au 1^{er} tour des élections législatives 2012).

Le maire d'Hénin-Beaumont a demandé à un élu d'opposition de bien vouloir enlever cet affichage sauvage. Aucune réponse, car ces gens-là ne respectent rien et c'est le contribuable héninois qui va devoir payer pour repeindre les panneaux que l'opposition a dégradés.

Pendant ce temps-là, l'opposant résiduel, lui, continue à multiplier les bourdes. Ainsi, Patrick Piret n'arrive pas à lire correctement les articles de *La Voix du Nord* et confond 100 € avec 1.000 €... Et dire que cet hurluberlu prétendait gérer les comptes de la ville !

Particulièrement limité intellectuellement, Patrick Piret n'arrive pas à analyser un marché public. Il ne sait pas faire la distinction entre deux villes. Ainsi, il réalise le tour de force de voter contre des économies substantielles générées par le groupement de commandes entre Hénin-Beaumont et Bruay-la-Buissière, qui a déjà prouvé son efficacité en matière de baisse des dépenses.

Souhaitons que 2022 apporte à l'opposition la sagesse et la réflexion qui leur manquent cruellement.

GROUPE MINORITAIRE

En ce début d'année 2022 nous tenions à vous adresser tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets. À notre ville, nous souhaitons des débats plus respectueux et apaisés. Nous regrettons le manque de sérénité des débats municipaux qui n'ont qu'un but : détourner le débat des sujets qui gênent la majorité. Nous regrettons les manipulations que le Rassemblement National assène ici à chaque tribune, à tel point que cela fait insulte à l'intelligence des lecteurs de ce magazine municipal. **Mais pour vous, pour Hénin-Beaumont, nous continuerons à travailler avec détermination. Rejoignez-nous ! (osonspourheninbeaumont@gmail.com) M. TONDELIER, I. TAOURIT, A. GACK**

NON-INSCRIT

C'est avec plaisir que nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. En 2022, nous continuerons de nous employer pour répondre à vos préoccupations et avec pour ligne directrice l'intérêt général. Patrick PIRET

Droit de réponse de Thomas Diquattro - « Dans ces deux articles, vous me citez nommément à trois reprises. Vous me qualifiez à deux reprises de « pseudo-journaliste », une autre fois de « scribouillard », puis plus loin, de « vulgaire colleur d'affiches ». Je tiens à préciser aux lecteurs de votre magazine municipal que je suis un journaliste confirmé, titulaire de la carte d'identité des journalistes professionnels délivrée par la CCIPJ et diplômé d'une école de journalisme reconnue. Je tiens aussi à préciser que j'ai exercé ces dernières années dans plusieurs territoires du Pas-de-Calais, notamment dans l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer et dans celui de Boulogne-sur-Mer. Jamais aucun élu ne s'était permis, dans une publication officielle, ce genre de propos. Mon travail et mes qualités professionnelles sont reconnus. Vous écrivez également que « l'agence héninoise de La Voix du Nord indique, par la voix d'un voisin, qu'il n'y a 'aucune sécurité, rien'. Ceci est totalement inexact. » Par ces deux phrases, vous sous-entendez que l'auteur de ces lignes (qui n'est pas l'agence héninoise de La Voix du Nord comme vous l'affirmez mais bien moi-même) aurait inventé le témoignage en question. C'est une accusation grave, s'agissant d'un journal comme le nôtre, troisième titre de la presse quotidienne régionale en France, de très nombreuses fois primé pour le travail de sa rédaction et qui s'appuie depuis plus de 70 ans sur la confiance de ses lecteurs. Alors, il me faut redire ici, comme nous avons dû le faire dans nos pages locales du 6 septembre 2021, que ces propos ont bien été tenus par des riverains. Et que je me suis contenté de les retranscrire, conformément à notre ligne éditoriale. Je maintiens également que la phrase « Tout le monde se fout de nous », a bien été prononcée par un riverain. Et que Mme Drelon m'a bien indiqué attendre « de partir depuis deux ans » de son logement.

Réponse de la Municipalité au droit de réponse de Thomas Diquattro - M. Diquattro nous indique qu'il est diplômé d'une école de journalisme reconnue. Nous l'invitons dans ce cas à reprendre des cours intensifs, notamment en matière de déontologie. S'il était véritablement journaliste professionnel, il saurait que la vérification des sources est fondamentale dans son métier. Or, non seulement M. Diquattro n'a jamais essayé d'entrer en contact avec la Mairie, violant le principe du contradictoire, mais, bien plus grave, il a répété un mensonge. Ainsi, lorsque Mme Drelon indique qu'aucune maison ne lui a été proposée, elle ment, puisqu'un bailleur lui a fait une proposition en juin 2020, qu'elle a refusée. M. Diquattro recopie donc bêtement un mensonge, comme un vulgaire petit télégraphiste. Ne pas laisser la parole à la Mairie dans un article particulièrement polémique consacré à un quartier révèle bien que M. Diquattro n'est qu'un militant politique, à rebours d'un journaliste professionnel.

Droit de réponse de La Voix du Nord - Dans cette page, vous comparez de manière biaisée deux pages, dites « fausses unes de locale » de notre édition de Lens-Liévin-Hénin. Dans ces deux pages, nous évoquons en effet le béguinage d'Hénin-Beaumont, mais contrairement à ce que vous dites, notre journal ne cherche pas à faire « le buzz et les gros titres », ni se « comporte très mal » et n'a « aucune dignité ». Nous tenons donc à préciser que la municipalité n'était nullement concernée par les problèmes bien réels du béguinage. Elle n'est d'ailleurs ni citée ni mise en cause dans l'article. Nous tenons également à préciser que c'est un ancien élu de la majorité qui nous a contactés pour qu'on en parle. Par ailleurs, les lecteurs du bulletin municipal doivent savoir que cet article a probablement incité le bailleur Norévie à accélérer le rappel des entreprises pour corriger ces malfaçons. Enfin, si vous aviez publié notre page dite « fausse une de locale » du 8 septembre de manière complète (et non de manière partielle), les lecteurs du magazine municipal auraient pu voir que ce jour-là, un événement grave s'est déroulé à Lens : un incendie criminel à l'école Jean-Macé qui a détruit un grand préau et un espace gymnase classé aux monuments historiques. Incendie qui avait nécessité l'évacuation de riverains, tandis que 200 foyers étaient privés d'électricité. Et qui avait abouti quelques jours plus tard à six interpellations. C'est cet événement qui nous avait conduits à reléguer le sujet « Béguinage d'Hénin-Beaumont » dans les titres secondaires de la page.

Réponse de la Municipalité au droit de réponse de La Voix du Nord - Nous maintenons que la Une locale de La Voix du Nord en date du 30 août était grossière, avec un titre racoleur destiné à alarmer les habitants sur la situation du béguinage. A regarder des photos et lire l'article, le bâtiment allait s'effondrer, alors que les menus problèmes soulevés étaient en cours de traitement depuis plusieurs semaines ; et personne n'a attendu le journaliste de La Voix du Nord pour faire bouger les choses. Finalement, quelques jours plus tard, votre édition est revenue timidement sur le sujet mais, cette fois-ci, sans titre racoleur ni Une locale. La vérité est que La Voix du Nord cherche à tout prix à faire le buzz avec la ville d'Hénin-Beaumont, ce qu'elle ne fait pour aucune autre ville du secteur, dans une démarche purement militante et politicienne. Les exemples sont nombreux et nous n'aurons de cesse de rappeler, par exemple, la forte condamnation que la Justice a infligée au quotidien La Voix du Nord pour avoir écrit, de manière totalement mensongère et anonyme, que des caméras pouvaient enregistrer le son dans les services de la mairie, accusation totalement inventée et bidonnée. On est loin, très loin, du journalisme professionnel !

Steeve BRIOIS

Maire d'Hénin-Beaumont
vous souhaite
une bonne année

2022

